

## Déclaration de Jean-Marc LINUS, candidat suppléant de Christel KEISER aux prochaines élections législatives dans la circonscription de Montreuil - Bagnolet

# Maintien du statut de service public sous double statut RATP-SNCF de la ligne B du RER

Candidat suppléant de Christel KEISER au nom du Parti ouvrier indépendant pour l'élection législative qui se déroulera les 10 et 17 juin prochains dans la 7<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis (Montreuil-Bagnolet), je suis salarié de la RATP et militant syndicaliste. A ce titre, il est de ma responsabilité d'alerter l'ensemble de la population de la circonscription, aussi bien les collègues que les usagers des transports publics, des mesures qui sont en train d'être prises et qui inscrivent la RATP comme la SNCF dans un véritable plan d'austérité et de privatisation.

En effet, un nouveau contrat vient d'être signé entre le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), présidé par Jean-Paul Huchon (PS), président de la région Ile-de-France, et d'autre part la RATP pour la période 2012-2015. Ce contrat n'apporte rien de bon pour les agents et pour les usagers, au contraire !

Sur le volet exploitation, ce contrat, construit à offre constante (toute évolution étant renvoyée à des avenants) est marqué par une contradiction fondamentale. D'un côté, la RATP se voit imposer des obligations bien plus contraignantes qu'antérieurement en matière de niveau de production et de qualité de service. De l'autre côté, il est prévu de multiplier par deux l'objectif de productivité.

**Cela correspond à 500 suppressions d'emplois par an**, alors que les effectifs sont déjà revenus sous le niveau de 2004 malgré une progression du trafic de près de 20 % depuis dix ans !

Autrement dit : on va encore demander aux agents du service public de faire toujours plus avec toujours moins.

Dans ce contexte, on apprend que la direction de la RATP et celle de la SNCF veulent mettre en place un groupement d'intérêt économique (GIE) ou public (GIP) pour la ligne B du RER, ce projet se traduisant par une structure commune de gestion de l'exploitation de la ligne B. En clair : **la ligne B du RER ne serait plus gérée par la SNCF ni la RATP** comme c'est le cas jusqu'à présent ; **les agents perdraient leur statut RATP-SNCF ; rémunérations et conditions d'embauche seraient remises en cause**. Quant aux usagers, **ce n'est plus au service public qu'ils auraient à faire...**

Cette nouvelle structure privée (de fait) ne ferait qu'aggraver les dysfonctionnements liés au manque d'investissement pour développer les infrastructures ferroviaires, au non-renouvellement du matériel, à l'augmentation de la capacité et à l'absence de moyens supplémentaires en personnel.

L'effort de productivité demandé à la RATP et la SNCF n'a qu'un objectif : payer le désengagement de l'Etat et l'insuffisance globale de moyens affectés au système de transport francilien.

En réalité, cette politique, menée par le STIF et les directions de la RATP et la SNCF, vise à accélérer l'ouverture à la concurrence des transports en Ile-de-France, mettant toujours plus à mal l'avenir du service public. Il s'agit clairement, ici, de répondre aux exigences de l'Union européenne. D'une part, **c'est la réduction des déficits publics, l'austérité généralisée, les privatisations telles que le dicte le traité "Super-Maastricht"** qui doit être ratifié dans les prochaines semaines en France. D'autre part, c'est, il faut bien le constater, **le consensus entre Jean-Paul Huchon, président "socialiste" du conseil régional, et le gouvernement Sarkozy** puisque c'est l'accord entre les deux qui aboutit à cette proposition qui remet en cause le service public. Le RER B n'est qu'une première étape. Le RER A serait la prochaine.

Candidats aux élections législatives dans la 7<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis, Christel Keiser et moi-même, Jean-Marc Linus, agent de la RATP, nous appuyons avec force la décision unitaire des dix organisations syndicales de la RATP et de la SNCF qui, dans une déclaration commune, rejettent la mise en place de cette structure, et revendiquent le maintien du statut de la RATP et de la SNCF pour les agents concernés et le maintien du statut de service public sous double statut RATP-SNCF de la ligne B du RER.

Avec les agents des deux entreprises et les usagers, nous défendons un service de transport public garantissant un transport de qualité, des conditions de travail adéquates pour répondre aux besoins des usagers.

*Jean-Marc Linus*